



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2018 - 18h30

Communauté de Communes du  
Caudrésis - Catésis

Délibération N°2018/089

Date de convocation : 12 septembre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille dix-huit, le 26 septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Boussières, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvais-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Samatre

Cattenières

Caudry

Coullery

Clary

Déhéric

Étincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Mailincourt

Maretz

Mauvais

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Bonin

Saint-Hilaire-Laz-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Wallincourt-Selvigny

**Etaient présents (51 titulaires - 4 suppléants) :**

Alexandre BASQUIN

Hubert DEJARDIN

Laurent LOIGNON

Brigitte ROLAND-BEC

Dominique LAMOURET

Frédéric BRICOUT

Bernard POULAIN

Francis STOCLET

Gilles PELLETIER

Jean-Marc GOSSART (S)

Karine ELOIR

Annie DORLOT

Serge SIMEON

Michel HENNEQUART

Didier BLEUSE

Augustine NOIRMAIN

Maurice DEFAUX

Pascal ROELS

Daniel FIEVET

Vincent WAXIN

Yannick HERBET

Jean-Pierre THIEULEUX

Thierry WALEMME (S)

Agnès BERANGER

Denis COLIN

Liliane RICHOMME

Sandrine TRIOUX

Pierre LAUDE

Bertrand LEFEBVRE

Charles BLANGIS

Joseph MODARELLI

Pascal FOULON

Laurence RIBES

Jacky DUMINY

Daniel CATTIAUX

Henri QUONIOU

Jean-Paul CAILLIEZ

Jean-Félix MACAREZ

Pierre Henri DUDANT

Christian PECQUEUX

Francis LEBLON

Didier BONIFACE

Pierre LEVEQUE

Alain RIQUET

Gérard TAISNE

Franck BINET (S)

Didier SORRIAUX (S)

Laurent COULON

Isabelle PIERRARD

Janine TOURAINNE

Francis GOURAUD

Daniel BLAIRON

Véronique NICAISE

Stéphane JUMEAUX

Axelle DOERLER

**Membres excusés (4) :**

Jacques OLIVIER - Nathalie GAVE - Christian PAYEN - Alban BAJODEK,

**Membres absents (6) :**

Jean Claude GERARD - Marc DUFRENNE - Marc PLATEAU - Pascal LEVEQUE - Pascal COUELLE - Jean - Pierre RICHEZ -

**Membres ayant donné procuration (9) :**

Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN - Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET - Régine DHOLLANDE à Didier BONIFACE - Anne - Sophie MERY DUEZ à Frédéric BRICOUT - Brigitte PRUVOST à Liliane RICHOMME - Martine THUILLIEZ à Bernard POULAIN - Alain GOETGHELUCK à Gérard TAISNE - Bruno MANNEL à Serge SIMEON - Chantal WAYEMBERGE MAILLY à Daniel FIEVET

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

**Objet : Désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un suppléant au sein du Syndicat Mixte du Bassin de la Selle**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la délibération n° 2014/091 portant sur la désignation des représentants de la Communauté au Syndicat Mixte du Bassin de la Selle.

Monsieur le Président précise qu'il convient de procéder à la désignation d'un délégué titulaire en lieu et place de Madame Gilberte SZOPA, récemment décédée, pour la commune d'Honnechy, ainsi qu'au remplacement pour la commune de Saint-Souplet-Escaufourt de Madame Fabienne PETIT déléguée suppléante démissionnaire.

Monsieur le Président sollicite l'assemblée en vue d'éventuelles candidatures.

**Documents annexés**

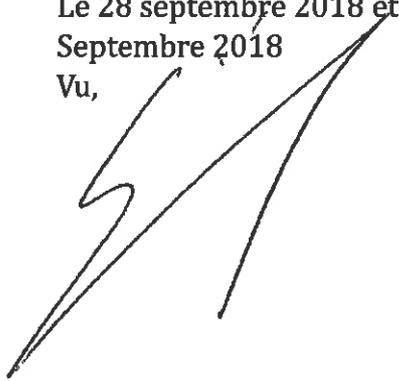
- Mail de Syndicat de la Selle
- Délibération portant sur la désignation des délégués en date du 17 avril 2014

-sont désignés : Me DROUVOY Josiane pour Honnechy  
Mr VANDENBERGH David pour Saint-Souplet

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 28 septembre 2018 et de la publication le 28  
Septembre 2018

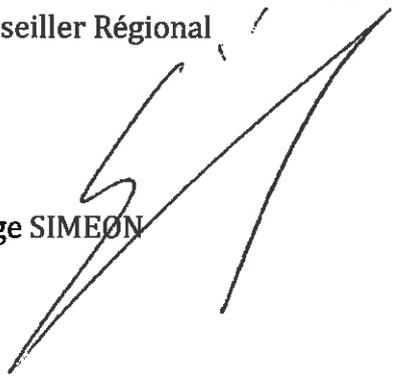
Vu,



Pour expédition conforme  
Beauvois-en-Cis, le 28 septembre 2018

Le Président,  
Maire du CATEAU-CAMBRESIS  
Conseiller Régional

Serge SIMEON



**IMPORTANT**

*DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.*

## **Olivier LEVEAUX**

---

**De:** sandrine lebon <slebon.slahsa@orange.fr>  
**Envoyé:** vendredi 10 août 2018 11:52  
**À:** dgs@caudresis-catesis.fr  
**Cc:** QUONIOU Henri; mairie.honnechy@wanadoo.fr  
**Objet:** désignation représentant au syndicat mixte du bassin de la Selle

Bonjour Monsieur LEVEAUX,

Suite au décès de Madame SZOPA , la Communauté de Communes doit désigner un nouveau délégué pour la commune de HONNECHY  
Et un suppléant pour la commune de Saint souplet, suite à l'arrêt de madame Fabienne PETIT.

Dans l'attente

Cordialement

sandrine LEBON  
SMBS  
03.27.37.30.93  
slebon.slahsa@orange.fr  
**SMBS - SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA SELLE**  
MAIRIE - 59730 SAINT-PYTHON





Communauté de Communes du  
Caudrésis - Catésis

SOUS-PRÉFECTURE DE CAMBRAI  
ARRIVÉE LE  
30 AVR. 2014  
N°

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 17 AVRIL 2014

Délibération N°2014/ 091  
Date de convocation : 10 avril 2014  
Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille quatorze, le 17 avril 2014 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de Troisvilles, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gérard DEVAUX, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (72 titulaires) :

Avesnes-les-Aubert  
Bazuel  
Beauvoisin-en-Cis  
Beauvoisin-en-Cis  
Berty  
Béthencourt  
Bévilers  
Boursières-en-Cis  
Brièlre  
Buisny  
Cambrès  
Cambrai-sur-Sambre  
Cattenières  
Cauchy  
Caullery  
Clary  
Dohiries  
Étincourt  
Erlouvaie  
Fontaine-au-Pire  
Haucourt-en-Cis  
Honnin  
Inchy-en-Cis  
La Grise  
Le Cateau-Cambrésis  
Le Pommereux  
Ligny-en-Cis  
Mellincourt  
Maretz  
Mauris  
Mazinghen  
Monty  
Montigny-en-Cis  
Neuilly  
Ors  
Quivry  
Rajol-de-Beaufeu  
Reumont  
Saint-Aubert  
Saint-Benin  
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai  
Saint-Souplet-Escoutourt  
Saint-Vaast-en-Cis  
Troisvilles  
Villers-Outréau  
Wallencourt-Selvigny

Alexandre BASQUIN	Liliane RICHOMME	Pascal COQUELLE
Denise LESAGE	Alain RIQUET	Michel HENNEQUART
Laurent MONTEIRO-LOPEZ	Martine THUILLIEZ	Laurence RIBES
Michel WAXIN	Sandrine TRIOUX	Jean-Marie VITRANT
Jean-Félix MACAREZ	Serge WARWICK	Jacky DUMINY
Hubert DEJARDIN	Alain GOETGHELUCK	Daniel BLAIRON
Yannick HERBET	Gérard TAISNE	Augustine NOIRMAIN
Virginie LE BERRIGAUD	Gilles PELLETIER	Jean-Pierre RICHEZ
Jacques OLIVIER	Pierre LAUDE	Daniel CATTIAUX
Christian PAYEN	Bernard PLET	Véronique NICAISE
Pierre-Henri DUDANT	Jean-Claude GERARD	Maurice DEFAUX
Gérard LENOBLE	Patrice BONIFACE	Henri QUONIOU
Jacques LESNE	Bertrand LEFEBVRE	Stéphane JUMEAUX
Christian PECQUEUX	Jean-Louis CAUDRELIER	Jean-Marc DOSIERE
Brigitte ROLAND-BEC	Karine ELOIR	Jean-Paul CAILLIEZ
Jean-Marie TORDOIT	Charles BLANGIS	Axelle DOERLER
Francis LEBLON	Laurent COULON	Daniel FIEVET
Dominique LAMOURET	Annie DORLOT	Chantal WAYEMBERGE
Agnès BERANGER	Bruno MANNEL	
Didier BONIFACE	Joëlle MANESSE	
Guy BRICOUT	Joseph MODARELLI	
Frédéric BRICOUT	Isabelle PIERARD	
Denis COLLIN	Serge SIMBON	
Régine DHOLLANDE	Pierre-Alain TAISNE	
Mélanie DISDIER	Janine TOURAINNE	
Pierre LEVEQUE	Marc PLATEAU	
Brigitte PRUVOT	Pascal LEVEQUE	

Membres absents (1) : Marc DUFRENNE.

Membre ayant donné procuration (4) : Nathalie GAVE à Jacques OLIVIER, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Régine DHOLLANDE, Bernard POULAIN à Serge WARWICK, Francis GOURAUD à Michel HENNEQUART.

Monsieur Pascal LEVEQUE est élu secrétaire de séance.

**Désignation des représentants de la Communauté de Communes au Syndicat de la Selle**  
 Suite à la modification statutaire du Syndicat de la Selle, la Communauté dispose de 18 délégués titulaires et 18 délégués suppléants correspondant à 1 délégué titulaire et autant de suppléant au titre des 17 communes couvertes par ce syndicat et 1 délégué supplémentaire (titulaire et suppléant) dans la mesure où la participation communautaire excède 20 000 euros.

Pour rappel, les communes concernées sont : Bazuel, Briastre, Busigny Catillon-sur-Sambre, Honnechy, Inchy-en-Cambrésis, Le Cateau-Cambrésis, Le Pommereuil, Mazinghien, Montay, Neuville, Ors, Reumont, Saint-Aubert, Saint-Benin, Saint-Souplet, Saint-Vaast-en-Cambresis.

Il convient donc de procéder à la désignation des délégués

Monsieur le Président sollicite l'assemblée en vue d'éventuelle candidature.

Collectivités	Titulaires	Suppléants
Communauté de Communes	Michel HENNEQUART	Bertrand LEFEVRE
Bazuel	Jean-Félix MACAREZ	Edouard PINECKI
Briastre	Bruno GABELLE	Hugues DELCROIX
Busigny	Christian PECQUEUX	Daniel REMY
Catillon-sur-Sambre	Gérard FILLION	Francis LEBLON
Honnechy	Gilberte SZOPA	Ludovic MEURANT
Inchy-en-Cambrésis	Didier SORRIAUX	Marie-Annick DENHEZ
Le Cateau-Cambrésis	Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI
Le Pommereuil	Marc DUFRENNE	Bernadette LEGER
Mazinghien	Bernard MATON	Jean-François KOLINO
Montay	Alban LECUYER	Christophe FERAUX
Neuville	Hubert LEFEVRE	Didier BLEUSE
Ors	Jacky DUMINY	Gabriel EVRARD
Reumont	Alain VAUCELLE	Virginie BRIDOUX
Saint-Aubert	Daniel CATTIAUX	Pascal GERARD
Saint-Benin	Véronique NICAISE	Roger TIERCE
Saint-Souplet	Henri QUONIOU	Fabienne PETIT
Saint-Vaast-en-Cambresis	Stéphane JUMEAUX	Mickaël LANGRAND

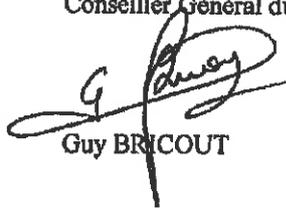
ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture  
Le 28 avril 2014 et de la publication  
Le 28 avril 2014

Pour expédition conforme  
Caudry, le 28 avril 2014

Vu,

Le Président  
Maire de CAUDRY  
Conseiller Général du Nord

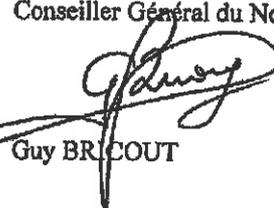


Guy BRICOUT



Communauté de Communes de  
Caudrésis - Catésis

Le Président  
Maire de CAUDRY  
Conseiller Général du Nord



Guy BRICOUT

#### IMPORTANT

**DELAI ET VOIES DE RECOURS :** Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.